

Rapport annuel résumé
Caisse AVS et Caisse de pensions de l'économie laitière

Caisse AVS : mise en œuvre de la réforme AVS 21, 13e rente AVS et négociations politiques

La mise en œuvre de la réforme AVS 21 est en cours. Elle inclut notamment le relèvement progressif de l'âge de référence des femmes. D'autres adaptations ont déjà été décidées ou sont en cours de négociations politiques. Ainsi, la 13e rente AVS sera versée pour la première fois en décembre 2026. Le financement de cette prestation supplémentaire ainsi que les solutions à long terme pour garantir l'AVS restent des thèmes centraux du débat politique.

Fusion au 1er janvier 2027

L'année dernière, toutes les associations fondatrices des caisses de compensation de l'économie laitière, Bouchers et Simulac ont approuvé la fusion de leurs caisses en 2027. Nous remercions tous les membres de leur confiance et serons heureux d'accompagner toutes les associations sous le nom de Simulac à partir de 2027. Dans le cadre de la fusion, nous avons modernisé notre présence numérique. Le résultat sera en ligne à partir de mars 2026 : venez nous rendre visite sur www.ahvpkmilch.ch.

Croissance de la Caisse AVS de l'économie laitière

La Caisse AVS de l'économie laitière a poursuivi sa croissance en 2025. À la fin de l'année, nous suivions 25 entreprises de plus qu'au cours du même mois de l'année précédente. La somme des salaires et des revenus décomptés a augmenté de 8 %, tandis que le nombre de salariés et d'indépendants occupés est resté au même niveau que celui de l'année précédente.

En décembre 2025, nous avons versé au total 8028 rentes et allocations pour impotent, soit une augmentation de plus de 180 prestations. Le montant total des prestations versées était nettement supérieur à celui de l'année précédente (+5 %), ce qui s'explique à la fois par le nombre plus élevé de prestations et par l'augmentation des rentes.

Les marchés financiers ont également affiché un tableau réjouissant : en 2025, nous avons réalisé une performance d'un peu plus de 9 % sur le patrimoine administratif placé.

Caisse AVS Milchwirtschaft
Wyttenbachstrasse 24
Case postale, 3000 Berne 22
www.ahvpkmilch.ch
info78@ak34.ch

MILCH- & LANDWIRTSCHAFTLICHE ORGANISATION
ORGANISATIONS LAITIÈRES ET AGRICOLES
ORGANIZZAZIONI LATTIERE ED AGRICOLE

Caisse de pensions : échec de la réforme LPP21

Dans le domaine de la prévoyance professionnelle, la retenue est de mise depuis le rejet de la réforme LPP21. Les caisses de pensions font donc face aux défis de l'évolution démographique de manière largement autonome.

Évolution des marchés de placement

Ce début d'année a été marqué par des conditions-cadres économiques favorables : taux d'inflation en baisse, marchés du travail stables, baisses attendues des taux d'intérêt et croissance mondiale largement soutenue. Les incertitudes géopolitiques, en particulier les nouvelles mesures douanières américaines, ont toutefois engendré des inquiétudes. En dépit de ces facteurs d'instabilité, les marchés sont restés robustes. Les parts d'actions plus élevées ont généré des rendements supérieurs à la moyenne et les couvertures de change, notamment vis-à-vis du dollar américain, ont eu un effet positif. La Caisse de pensions de l'économie laitière a pu profiter de cet environnement.

Rémunération des avoirs de vieillesse 2025

Grâce à l'évolution positive des marchés financiers et à une situation économique globalement solide, nous avons pu réaliser un bon résultat de placements. Cela nous a permis de rémunérer les avoirs de vieillesse de nos assurés actifs au 31 décembre 2025 à hauteur de 5 % et de renforcer la stabilité et la compétitivité à long terme de nos prestations de prévoyance.

Davantage d'autonomie à partir de 2026

Depuis le 1er janvier 2026, la Caisse de pensions de l'économie laitière gère elle-même l'ensemble des capitaux de prévoyance et des risques. Les capitaux jusqu'à présent réassurés ont été repris et seront gérés de manière autonome à l'avenir. À partir de cette date, les rentes existantes et les nouvelles rentes seront gérées directement par la caisse de pensions. Cette réorganisation accroît l'indépendance et permet une mise en œuvre plus précise de la stratégie de placement.



Organes de la Caisse AVS de l'économie laitière

Direction
Responsable de la caisse de compensation : Markus Aeschbacher

Comité de la Caisse AVS
Présidence : Jacques Gygax
Vice-présidence : Rachel Kobel



Organes de la Caisse de pensions de l'économie laitière

Commission d'assurance
Présidence : Roman Zemp
Vice-présidence : Daniel Stalder

Direction
Responsable de la caisse de pension : Adrian Brunner

Chiffres clés 2025

Caisse AVS et Caisse de pensions de l'économie laitière

Caisse AVS

Cotisations & Prestations

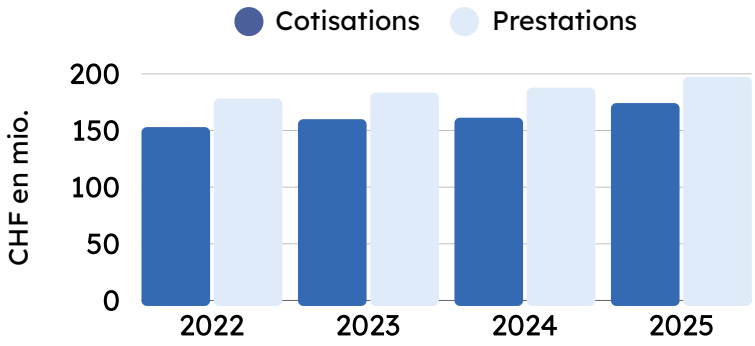

174.2 Mio. Cotisations AVS/AI/APG

197.4 Mio. Prestations AVS/AI/APG

172.5 Mio. Dont rentes AVS

Assurés actifs & Bénéficiaires de rentes

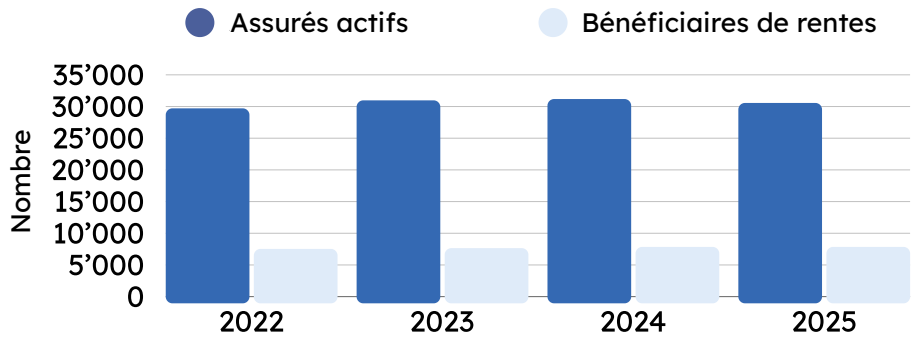

7'846 Bénéficiaires de rentes

30'564 Assurés actifs

Entreprises affiliées

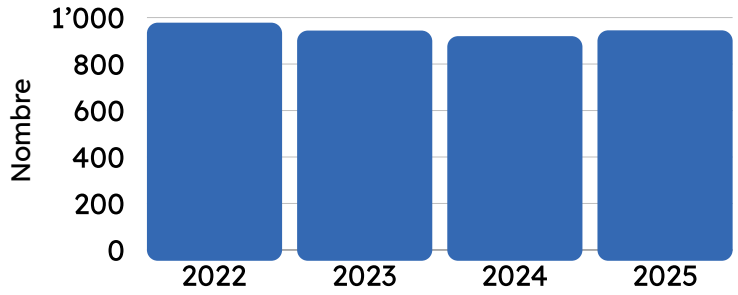

945 Entreprises affiliées

Caisse de pensions

Les chiffres clés 2025 seront publiés sur notre site Internet à partir de la mi-juin avec les rapports annuels: www.ahvpkmilch.ch.